

--- Votre municipalité en action ---

Avril 2026



Un mois après les élections, la nouvelle équipe municipale poursuit sa prise de fonctions. Les différents dossiers sont progressivement pris en main, avec un traitement prioritaire des situations les plus urgentes, tandis que l'examen des autres demandes se poursuit de manière plus progressive.



Communication

Un point a été fait sur les **outils de communication** de la mairie, avec pour objectif **d'informer régulièrement sur les événements, les actualités et la vie de la commune**, en diversifiant les canaux de diffusion afin de toucher le plus grand nombre. À ce titre :

- la **newsletter** intègre désormais une rubrique dédiée aux actions de la municipalité ;
- l'**extension de l'application PanneauPocket** sera prochainement déployée afin de renforcer l'information aux habitants ;
- une **page Facebook** a été créée ;
- le **bulletin municipal** (Choisyliens) sera modernisé afin de rendre les actions menées plus accessibles et de donner une place renforcée à la vie de la mairie.



Bâtiments publics

Chambres d'hôtes au-dessus de l'auberge

Les **chambres d'hôtes** constituent l'une des incommodités en début de mandat. Initialement prévues au-dessus de l'auberge, **les travaux n'ont jamais été achevés**. À ce jour, plusieurs dysfonctionnements importants ont été relevés dans ces locaux, notamment la **présence de moisissures** dans certaines pièces, une **ventilation hors service** et une **absence de raccordement électrique**. Une reprise complète du dossier est engagée afin de procéder au raccordement électrique, à l'assainissement des lieux et à la définition d'un mode d'exploitation adapté.



Sécurité

Maison Balleydier

L'**ancien corps de ferme de la famille Balleydier**, situé à Rossy, a été acquis par la commune en 2023, dans le cadre d'un portage financier de l'Établissement Public Foncier (EPF), afin de **sécuriser ce bâtiment qui menaçait alors de s'effondrer sur la route**. Cette maison, aujourd'hui **faisant l'objet d'un péril imminent**, est traitée en priorité. Des travaux sur la charpente et sur la **démolition** sont en cours et ce dossier complexe est suivi avec rigueur afin d'assurer une résolution rapide et sécurisée.



Finances

La situation financière de la commune est très fragile. Les capacités d'investissement sont aujourd'hui fortement contraintes en raison du remboursement de plusieurs emprunts liés à des projets antérieurs (école, auberge, maison Balleydier, entre autres). Si ces réalisations ont contribué positivement à la vie de la commune, elles limitent désormais les marges de manœuvre financières, notamment dans des domaines identifiés comme prioritaires lors de la campagne, tels que l'entretien et la sécurisation des voiries. Dans ce contexte, **les projets annoncés ne pourront pas être engagés à court terme**. Une gestion rigoureuse est mise en place afin de contenir les dépenses, de **stabiliser la trésorerie** et de préparer la mise en œuvre de nouveaux projets sur la fin du mandat.



Voirie

Prioriser les routes

L'entretien des voiries constitue une priorité, et les interventions sont réalisées en fonction des capacités financières de la commune. **Les services techniques ont d'ores et déjà engagé des opérations de rebouchage des nids-de-poule** sur différents secteurs du territoire communal. L'affaissement constaté sur la route de Véry, au hameau de Ballaison, sera traité dans les meilleurs délais. Il est également précisé que l'affaissement situé sur la RD3, à la sortie du chef-lieu, relève de la compétence du Conseil départemental.



Agents municipaux

Les agents municipaux occupent une place centrale dans l'action de la commune, et des échanges réguliers sont mis en place afin d'assurer un suivi constant et une communication continue. Présents quotidiennement sur le terrain, **ils disposent d'une connaissance essentielle du fonctionnement des services**, sur laquelle s'appuieront en priorité les actions à venir, ainsi que sur leurs propositions. Une attention particulière est portée à la **cantine** et au **périscolaire** pour **pallier l'absence de personnels**. Des membres du conseil municipal ont assuré une présence ponctuelle à la cantine et au périscolaire, et des solutions pérennes pour maintenir les effectifs sont recherchées.



École

Une rencontre a été organisée avec la directrice de l'école, permettant **d'établir un état des lieux et d'identifier les besoins**. Les sujets soulevés seront étudiés par le conseil municipal et les services techniques.